



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement numéro 959-2023 relatif code de déontologie des membres du C.C.U.

Avis est donné par le soussigné que le règlement suivant a été adopté le 16 mai 2023 :

Le règlement numéro 959-2023 relatif au code de déontologie des membres du C.C.U.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.
Donné à Montebello ce 18^e jour de mai 2023.

Mario B. Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier

Le 18 mai 2023

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario B. Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 mai 2023 entre 10 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 mai 2023.

Mario B. Briggs
Directeur général agréé et greffier-trésorier